

Mgr Lebrun crée un chœur d'enfants

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Art sacré](#), [Diocèses](#)

Date : 29 janvier 2011

En juin 2010, **M^{gr} Dominique Lebrun, évêque de Saint-Etienne** et François-Xavier Clément, directeur diocésain de l'enseignement catholique de la Loire, ont confié à Gérard Thomas, professeur certifié d'éducation musicale et chant choral, organiste, compositeur et arrangeur, la mission de fonder une Maîtrise diocésaine à Saint-Etienne pour la rentrée 2011. Dès l'automne 2010, un "chœur d'enfants du diocèse de Saint-Etienne" sera créé. Il réunira les garçons et filles volontaires des classes de Cm2, 6^e et 5^e des établissements du Grand Saint-Etienne dans un chœur à trois voix égales. Ce chœur sera « l'embryon » de la Maîtrise diocésaine et de son école maîtrisienne (Institution Saint Paul) qui verront le jour en septembre 2011.

- Le mercredi après-midi, au collège Saint Paul à Saint-Etienne, chaque semaine scolaire entre 14 heures et 17 heures : répétition par voix (trois répétitions dans l'après-midi. Pour chaque choriste, 50 mn de présence).
- Le samedi matin, au collège Saint Paul à Saint-Etienne, entre 11 heures et 12 heures, chaque semaine scolaire : répétition générale (les trois voix ensemble).
- Des temps-forts (des temps de travail plus long : un samedi matin de travail ensemble par mois, de 10 heures à 12 heures) - des temps « d'exécution publique » : animations liturgiques, auditions, concerts... - possible : échange, week-end extra-muros... en fonction du nombre de choristes

Le répertoire sera composé de chants à un, deux ou trois voix égales appartenant au répertoires de musique sacrée, musiques liturgiques, chansons harmonisées pour chœur d'enfants à cappella ou avec instruments.

Pour s'inscrire :

- Etre élève en CM2, 6^e ou 5^e dans un établissement du Grand Saint-Etienne
- Cotisation annuelle : 20 euros
- [Télécharger le bulletin d'inscription](#)